

L'armée de terre a formellement adopté le jeudi 14 février 2013 le NH90 CAIMAN, hélicoptère de la classe des 11 tonnes, destiné au renouvellement des flottes d'hélicoptères de transport tactique, dans sa version TTH (Tactical Transport Helicopter).



NH90 Caïman. Crédit photo : Armée de Terre – Alexandre Paringaux

Cette adoption officialise l'autorisation d'emploi par le personnel de l'armée de terre de cet appareil. Elle va permettre aux instructeurs du centre de formation interarmées (CFIA) du Cannet des Maures (Var) de débiter la formation des pilotes opérationnels.

L'armée de terre devrait disposer en 2014 d'un module de 4 appareils pouvant être projetés sur un théâtre ainsi que de 6 équipages opérationnels et 6 appareils qui rejoindront le 1er régiment d'hélicoptères de combat de Phalsbourg. La mise en service opérationnelle, qui validera la pleine autonomie de l'armée de terre à opérer sa flotte de CAIMAN, est planifiée en 2016.

La Direction générale de l'armement (DGA) avait réceptionné en avril 2010 le premier hélicoptère NH90 en version NFH (lutte anti-surface et anti-sous-marine) destiné à la marine nationale et, en décembre 2011, le premier TTH pour l'armée de terre.

Le programme NH90 est un programme européen majeur lancé par la France, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, rejoints en 2006 par la Belgique. Il connaît un réel succès à l'export et a été commandé à 529 exemplaires par 14 pays, dont 111 appareils en version NFH. Le NH90 NFH a ainsi été retenu dans une version similaire par l'armée belge.

Premier hélicoptère doté en série de commandes de vol électriques, il possède une grande manoeuvrabilité et une agilité qui lui permettent d'assurer des missions de jour comme de nuit, même dans de très mauvaises conditions.

La version terrestre TTH peut emporter jusqu'à 20 combattants, 2 500 kg de matériel ou un véhicule léger. Les pilotes seront équipés d'un visuel de casque intégrant un dispositif de vision nocturne de dernière génération comparable à celui du TIGRE.